

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur le Président,

Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter, ainsi que les autres membres du

sujet des migrations et développement enfin mis à l'honneur de l'ordre du jour des Nations Unies. La Commission de la Population et du Développement est l'enceinte adéquate pour discuter de ces questions essentielles, aux interactions complexes et nombreuses.

D'un point de vue historique, le Luxembourg est à la fois un pays d'émigration et d'immigration. Je m'explique : au courant du 19<sup>ème</sup> siècle, 30% de la population a quitté le Luxembourg à la recherche d'une vie meilleure, et nombre d'entre eux ont trouvé un accueil sur le Nouveau Monde. Aujourd'hui, 43% de la population résidente au Luxembourg n'est pas de nationalité luxembourgeoise, ce qui explique l'intérêt marqué de mon pays pour la question qui est traitée ici aujourd'hui.

Avec l'essor de l'industrie sidérurgique, puis – plus tard – avec le développement de la

Aujourd'hui comme hier, rares sont ceux qui quittent leur pays, leur ville ou leur village par choix, mais plutôt à cause de l'insécurité - en cas de guerre ou conflit interne - ou à cause d'une famine ou d'une pauvreté endémique. Des masses de jeunes gens originaires de pays en développement sont aujourd'hui sur le départ, faute de perspectives chez eux. C'est une question éminemment complexe.

Et les réponses appropriées à ces questions compliquées ne sont pas simples. Elles se trouvent en partie au Sud, en partie au Nord, la plupart du temps au Sud comme au Nord. Les politiques d'immigration peuvent sans doute fournir une partie de la réponse. Mais la coopération au développement et la lutte contre la pauvreté ont un rôle évident et crucial à jouer.

Le rapport de la Commission globale sur les migrations internationales de l'ONU

souligne à juste titre le rôle positif qu'une diaspora peut jouer dans le développement **de**

l'économie - notamment par les liens qu'elle entretient entre les émigrés et leurs

temas en el desarrollo que se da. A este respecto, se evalúa que la política de cooperación

soit subordonnée à la problématique de la migration. Elle doit en tenir compte et elle ne doit pas l'ignorer. Le même raisonnement vaut pour la politique de migration. Tout automatisme entre les deux politiques serait mal venu.

Les politiques de coopération doivent aussi veiller à ne pas créer de nouveaux problèmes  
à d'autres problèmes sont résolus. La question des ressources humaines, notamment